

COMMUNE DE BETHEMONT LA FORET

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 27 mars 2008 à 20 heures 30

L'an deux mil huit, le vingt sept mars à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Didier DAGONET, Maire.

Etaient présents : M. Didier DAGONET, Mme Valérie BOUMENDIL, MM Claude J POUILLART, Jacques CORMERY, Patrice GLANDIERES, Régis ROUSSEAU-CAFFIER, Mme Nathalie ROSELIER, M. Bertrand VERGNAUD, Mmes Christelle BRUNETTI, Maria FERNANDES.

Etaient absents : M. Gérard WAGENTRUTZ (donne pouvoir à Monsieur Claude POUILLART)

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOUMENDIL

...

20h40 : Début de la séance.

Informations au Conseil Municipal

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que Monsieur Gérard WAGENTRUTZ à la tristesse de faire part du décès de son fils Frédéric survenu le 24 mars 2008 dans sa 42^{ème} année. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 mars 2008 à l'église de Béthemont à 16 heures.

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une réunion d'information à destination des Elus des Communes de Béthemont-la-Forêt et Chauvry concernant l'étude de comparative des scénarios d'assainissement des Communes de Béthemont-la-Forêt et Chauvry aura lieu le jeudi 10 avril 2008 à 20h30 à la salle polyvalente de Chauvry et sera animé par le bureau d'étude SETEGUE. Le Maire indique par ailleurs qu'une invitation a été envoyée au nouveau Conseiller Général du Canton, Monsieur BARENTIN.

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des élus de bien vouloir fournir dès que possible une photo d'identité au secrétariat afin de réaliser les cartes d'identité des élus.

Monsieur Le Maire remet également les clés de la Mairie à Madame Valérie BOUMENDIL, Monsieur Claude POUILLART et Monsieur Jacques CORMERY en informant également les élus qu'un trousseau de ces mêmes clés sera remis à Monsieur Gérard WAGENTRUTZ. Monsieur Le Maire précise que le code de l'alarme leur sera donné ultérieurement, il indique également que la clé de l'entrée de la Mairie est spéciale et que selon le prix il se pourrait que l'on fasse faire d'autres clés mais cela reste à voir si nécessaire.

20 h 55 : arrivée de Monsieur Patrice GLANDIERES.

Monsieur Le Maire informe les élus que des bannettes à leur nom se trouvent dans le bureau du rez-de-chaussée pour y déposer du courrier à leur attention.

Monsieur Le Maire indique que le point « 25 » (Désignation des membres pour la Commission d'appel d'Offres groupement de commande assainissement Béthemont-la-Forêt et Chauvry est remplacé par la désignation des membres de la Commission Communication.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance

Aucune objection n'ayant été formulée, le compte-rendu est approuvé par les membres présents.

1/ Elections des représentants pour la Communauté de Communes de la Vallée des Trois forêts

Monsieur Le Maire indique que deux titulaires sont nécessaires et se propose lui-même ainsi que Monsieur Jacques CORMERY.

Monsieur Le Maire demande si il y a des questions, aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

2/ Elections des représentants pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Monsieur Le Maire indique que pour le RPI il est nécessaire d'avoir quatre délégués titulaires et deux suppléants, aussi il se propose lui-même ainsi que Mesdames Valérie BOUMENDIL, Nathalie ROSELIER et Christelle BRUNETTI comme titulaires et Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Patrice GLANDIERES comme suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

3/ Elections du représentant de la Commune à l'assemblée spéciale de l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'avoir un représentant de la Commune et propose Madame Nathalie ROSELIER.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

4/ Elections des représentants pour le Syndicat Tri-Or

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat TRI-OR deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose Messieurs Bertrand VERGNAUD et Jacques CORMERY comme titulaires et Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Régis ROUSSEAU-CAFFIER comme suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

5/ Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal de la Fourrière Départementale

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal de la Fourrière Départementale un délégué titulaire et un suppléant. Monsieur Le Maire propose Monsieur Régis ROUSSEAU-CAFFIER comme titulaire et Monsieur Bertrand VERGNAUD en tant que suppléant.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

6/ Election d'un représentant du Conseil pour les questions de Défense

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire un représentant du Conseil pour les questions de Défense. Monsieur Le Maire propose Monsieur Régis ROUSSEAU-CAFFIER.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

7/ Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois (SIVRM)

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois deux délégués titulaires. Monsieur Le Maire propose Messieurs Régis ROUSSEAU-CAFFIER et Bertrand VERGNAUD.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

8/ Elections des représentants pour le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise un délégué titulaire et un suppléant. Monsieur Le Maire propose Monsieur Gérard WAGENTRUTZ comme titulaire et Madame Nathalie ROSELIER comme suppléant.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

9/ Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'électricité en Ile de France un délégué titulaire et un suppléant. Monsieur Le Maire propose Monsieur Gérard WAGENTRUTZ comme titulaire et Madame Nathalie ROSELIER comme suppléant.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

10/ Elections des représentants pour le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Communes de la Vallée de Chauvry

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Communes de la Vallée de Chauvry deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Claude POUILLART en tant que titulaires et Mesdames Valérie BOUMENDIL et Christelle BRUNETTI en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

11/ Elections des représentants pour le Syndicat des Transports des Trois Forêts

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat des Transports des Trois Forêts deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose Madame Valérie BOUMENDIL et Monsieur Jacques CORMERY en tant que titulaires et Madame FERNANDES Maria et Monsieur Claude POUILLART en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

12 Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation (SIEP)

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal d'étude et de Programmation deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose lui-même et Monsieur Jacques CORMERY en tant que titulaires et Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Claude POUILLART en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

13/ Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA)

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome en attendant d'avoir réalisé l'assainissement collectif deux délégués titulaires et un suppléant. Monsieur Le Maire propose Messieurs Claude POUILLART et Gérard WAGENTRUTZ en tant que titulaires et Monsieur Patrice GLANDIERES en tant que suppléant.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

14/ Elections des représentants pour le Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général (SIEREG)

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire au Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général un délégué titulaire et un suppléant. Monsieur Le Maire propose Madame Valérie BOUMENDIL comme titulaire et Monsieur Bertrand VERGNAUD comme suppléant.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

15/ Elections des représentants pour la Mission Locale

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire pour la Mission Locale deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose Mesdames Nathalie ROSELIER et Valérie BOUMENDIL en tant que titulaires et Madame Christelle BRUNETTI et lui-même en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

16/ Elections des représentants pour l'Association du Massif Forestier de Montmorency

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire l'Association du Massif Forestier de Montmorency deux délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire propose Messieurs Claude POUILLART et Jacques CORMERY en tant que titulaires et Mesdames Christelle BRUNETTI et Maria FERNANDES en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

17/ A - Détermination du nombre de membres pour la Commission du CCAS

Monsieur Le Maire explique que pour le bon fonctionnement du CCAS il lui paraît indiqué d'avoir au sein du Conseil d'administration quatre membres élus ainsi que quatre représentants des administrés.

17/ B - Désignation des membres pour la Commission du CCAS

Suite à la délibération déterminant le nombre de membre pour la Commission du CCAS, Monsieur Le Maire se propose lui-même ainsi que Madame Nathalie ROSELIER, Monsieur Claude POUILLART et Madame Maria FERNANDES.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

18/ Désignation des membres pour la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission d'Appel d'Offres quatre délégués titulaires et deux suppléants. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Monsieur

Bertrand VERGNAUD Vice-président et Messieurs Gérard WAGENTRUTZ et Patrice GLANDIERES en tant que titulaires et Messieurs Régis ROUSSEAU-CAFFIER et Claude POUILLART en tant que suppléants.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

19/ Désignation des membres pour la Commission de révision des Listes Electorales

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que pour la Commission de révision des listes électorales le Conseil est représenté par trois délégués ainsi qu'un délégué du Tribunal Administratif et un délégué de la Préfecture. Monsieur Le Maire membre de droit de cette Commission en tant que Président propose Monsieur Jacques CORMERY en tant que Vice-président et Madame Maria FERNANDES titulaire.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

20/ Désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission Communale des Impôts quatre délégués. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Monsieur Régis ROUSSEAU-CAFFIER, Vice-président ainsi que Messieurs Jacques CORMERY et Bertrand VERGNAUD.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

21/ Désignation des membres pour la Commission des Finances

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission des Finances cinq représentants. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Monsieur Patrice GLANDIERES, Vice-président ainsi que Monsieur Gérard WAGENTRUTZ et Mesdames Valérie BOUMENDIL et Nathalie ROSELIER.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

22/ Désignation des membres pour la Commission de Travaux et Environnement

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission de Travaux et Environnement sept délégués. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Monsieur Gérard WAGENTRUTZ, Vice-président ainsi que Monsieur Claude POUILLART, Madame Nathalie ROSELIER, Messieurs Bertrand VERGNAUD, Régis ROUSSEAU-CAFFIER et Patrice GLANDIERES.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

23/ Désignation des membres pour la Commission Urbanisme

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission Urbanisme six délégués. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Monsieur Claude POUILLART, Vice-président ainsi que Madame Valérie BOUMENDIL et Messieurs Gérard WAGENTRUTZ, Bertrand VERGNAUD et Patrice GLANDIERES.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

24/ Désignation des membres pour la Commission Fêtes et Cérémonies

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission Fêtes et Cérémonies cinq délégués. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Madame Valérie BOUMENDIL, Vice-présidente ainsi que Madame Nathalie ROSELIER, Monsieur Régis ROUSSEAU-CAFFIER et Madame Maria FERNANDES.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

25/ Désignation des membres pour la Commission de Communication

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire d'élire à la Commission Communication cinq délégués. Monsieur Le Maire est membre de droit de cette Commission en tant que Président et propose Madame Christelle BRUNETTI, Vice-présidente ainsi que Madame Valérie BOUMENDIL, Monsieur Claude POUILLART et Madame Nathalie ROSELIER.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire passe au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

26/ Délibération sur l'adhésion de la Commune de SERVON (Seine et Marne) au SIGEIF

Monsieur Le Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) de la Commune de SERVON (Seine et Marne).

Et de l'acceptation de cette adhésion par le Comité d'administration en date du 11 février 2008, qui a accepté, à l'unanimité, l'adhésion au Sigeif de la Commune de Servon.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.5211-18 et L. 5212.1 du Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5212-16 et 17 concernant les conditions d'adhésion de nouvelles collectivités ou structures à un syndicat.

Et après en avoir délibéré,

DECIDE d'ACCEPTER à l'UNANIMITE l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France de la collectivité de SERVON (Seine et Marne)

27/ Indemnités du Maire et des Elus

Monsieur Le Maire explique que le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24, fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes selon un barème. Monsieur Le Maire informe du montant brut de ces indemnités, et stipule que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget primitif.

A la suite de ces explications Monsieur Le Maire propose de passer au vote :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; les membres du Conseil **APPROUVENT** à l'**UNANIMITE** les propositions du Maire.

28/ Questions diverses

Monsieur Jacques CORMERY demande qui s'occupe de Monsieur DUCLOS François, adjoint technique. Monsieur Bertrand VERGNAUD lui indique que c'est lui, à cela Monsieur Le Maire ajoute qu'il s'est entretenu ce jour avec Monsieur DUCLOS afin de l'informer du nom de son référent que c'est officiel et sans soucis.

Monsieur Claude POUILLART informe l'assemblée qu'il a des documents concernant l'assainissement, Monsieur Le Maire fait un rappel bref des projets déjà menés et rappelle qu'une réunion d'information à lieu pour les élus dans la salle polyvalente de Chauvry le 10 avril prochain et qu'ils sont tous invités.

Monsieur Patrice GLANDIERES demande s'il serait possible de joindre Madame Anne-Marie TERRAT afin d'éclaircir avec elle certaines questions qu'il se pose au sujet du Budget de la Commune. Monsieur Le Maire l'informe qu'il tentera de prendre contact avec elle afin de convenir d'un rendez-vous.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à vingt-deux heures.